



REPUBLIQUE DE GUINEE

TRAVAIL – JUSTICE - SOLIDARITÉ

AVIS SPECIFIQUE D'APPEL D'OFFRES

(Processus à une Enveloppe)

Appel d'Offres No : 01/AOI/MAGEL/PDACG/2023

Projet : Projet de Développement de l'Agriculture Commerciale en Guinée (PDACG)

Pays : République de Guinée

Intitulé du Marché : Acquisition de Pack complet maïs (semences, engrais, produits phyto) dans le cadre du Sous-projet Intégré de production intensive de maïs (PIM).

Crédit N° : 6771-GN & Don N° : D713-GN

Emis le : 25 octobre 2023

1. Le Gouvernement de la République de Guinée *a reçu un prêt et don* de la Banque mondiale pour financer le Projet de Développement de l'Agriculture Commerciale en Guinée (PDACG), et a l'intention d'utiliser une partie de ce financement pour effectuer des paiements au titre du Marché Acquisition de Pack complet maïs (semences, engrais, produits phyto) dans le cadre du Sous-projet Intégré de production intensive de maïs (PIM):
 - ✓ **Lot-1 : Fourniture de 40 000 Kg de semence de Maïs Hybride**
 - ✓ **Lot-2 : Fourniture de 4 000 sacs de 50 kg d'Engrais Urée, 6 000 Sacs de 50kg d'Engrais NPK et de 300 000 Sacs vide poly double**
 - ✓ **Lot-3 : Fourniture de 4 000 litres d'Herbicide total (Kalach) et 5 000 Litres d'Herbicide pré-levé (PENCAL)**
« Pour ce marché, l'Emprunteur utilisera la méthode de décaissement par Paiement Direct, telle que définie dans les Directives de Décaissement de la Banque mondiale pour le Financement de Projet d'Investissement, à l'exception des paiements pour lesquels le marché prévoit l'utilisation de crédit documentaire. »
2. Le Ministère de l'Agriculture et d'Elevage, représenté par le Projet de Développement de l'Agriculture Commerciale en Guinée (PDACG), sollicite des offres fermées de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir *les Packs complets maïs (semences, engrais, produits phyto) dans le cadre du Sous-projet Intégré de production intensive de maïs (PIM)*.

3. La passation du Marché sera conduite par la Mise en Concurrence internationale (AOI) tel que défini dans le « *Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement* » de la Banque mondiale, édition *Septembre 2023* et ouvert à tous les soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans ledit Règlement.
4. Les soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations auprès de **l'Unité de Coordination du Projet de Développement de l'Agriculture Commerciale en Guinée (PDACG)** à travers **M. Hamidou DIALLO**, Coordonnateur National par Intérim au courriel pdacg@magel.gov.gn Tél : 628 89 66 80 et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres durant les heures de bureau **de 9 heures à 16 heures du Lundi au Jeudi et de 9 heures à 13 heures le Vendredi** à l'adresse mentionnée ci-dessous.
5. Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir le dossier d'appel d'offres complet en **Français** en formulant une demande écrite à l'adresse mentionnée ci-dessous et contre un paiement¹ non remboursable de **deux millions (2 000 000) de Francs Guinéens**. La méthode de paiement se fera conformément à l'Arrêté Conjoint des Ministres des Finances et du Budget N°2304/MEF/MB/SGG portant modalités de paiement de la redevance de régulation et de la quote part des produits de vente des Dossiers d'Appel d'Offres, le prix des DAO est reparti comme suit :
 - ✓ **50% du prix d'achat du DAO est versé au compte N° 2011 000 136 du « Receveur Central du Trésor » à la BCRG ; soit : 1 000 000 GNF**
 - ✓ **30% du prix d'achat du DAO est versé au compte N° 2011 000 407 de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP), ouvert à la BCRG, soit : 600 000 GNF**
 - ✓ **20% du prix d'achat du DAO perçu à la Comptabilité du PDACG, soit : 400 000 GNF.**Le document d'Appel d'offres sera **disponible au siège du PDACG indiqué au point 9**. Les entreprises intéressées doivent obligatoirement s'enregistrer en ligne sur la plateforme à l'adresse de gestion des appels d'offres du Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage à l'adresse <https://offre.magel.gov.gn>
6. Les offres devront être soumises à l'adresse suivante au plus tard le **19 février 2024 à 10 heures 00 minute**. La soumission des offres par voie électronique *ne sera pas autorisée*. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes publiquement en présence des représentants des Soumissionnaires et de toute personne choisissant d'être présente à l'adresse mentionnée ci-dessous **le 19 février 2024 à 10 heures 30 minutes** de la République de Guinée, **dans la salle de réunion de l'Unité de Coordination du Projet de Développement de l'Agriculture Commerciale en Guinée (PDACG)**, sise à l'adresse indiquée au point 9.
7. Toutes les offres doivent comprendre *une Garantie de l'Offre* pour des montants respectifs en GNF ou équivalent en monnaie étrangère librement convertible (USD, Euro, FCFA, etc.) dont :
 - ✓ **Lot 1 : l'équivalent de 30 000 000 GNF**
 - ✓ **Lot 2 : l'équivalent de 60 000 000 GNF**
 - ✓ **Lot-3 : l'équivalent de 15 000 000 GNF**

¹ Le prix demandé est destiné à défrayer le Maître d'Ouvrage du coût d'impression, du courrier / d'acheminement du dossier d'Appel d'offres. Un montant de 50 à 300 USD ou équivalent est réputé raisonnable.

8. L'attention est attirée sur le Règlement de Passation de Marchés exigeant que l'Emprunteur divulgue des informations sur la propriété effective du Soumissionnaire retenu, dans le cadre de la Notification d'Attribution du Marché, en utilisant le Formulaire de Divulgence des Bénéficiaires Effectifs tel qu'il est inclus dans le document d'appel d'offres.
9. L'adresse laquelle il est fait référence ci-dessus est :

Projet de Développement de l'Agriculture Commerciale en Guinée (PDACG)

M. Hamidou DIALLO , Coordonnateur National par Intérim

République de Guinée, Immeuble Fella, 5ème étage, Quartier Camayenne, Commune de Dixinn,

Tél : 628 89 66 80,

Email : pdacg@magel.gov.gn

Conakry, le 10 janvier 2024

Ministre de l'Agriculture et de l'Elevage



Mamoudou Nagnalen BARRY